



PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2021

Sécurité routière en Deux-Sèvres

Bilan de l'accidentalité



Direction
départementale
des territoires

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

Avant-propos

Dans un contexte encore perturbé par les aléas de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les indicateurs de l'accidentalité routière 2021 restent bas. Les analyses de ce bilan 2021 se feront en comparaison avec l'année 2019, année de référence avant la pandémie qui fait de 2020 une année atypique.

Le bilan de l'accidentalité 2021 montre une forte baisse du nombre des tués sur les routes deux-sévriennes par rapport à 2019 (-38%). Même si le nombre des accidents corporels est resté constant (+1 %), celui des blessés a connu une augmentation conséquente (+14%). Il est toutefois à noter que le nombre de blessés hospitalisés a baissé de 13 %.

Comme chaque année, avec 17 % des tués, la tranche d'âge des 18/24 ans reste sur-représentée dans l'accidentalité locale par rapport à sa représentation démographique dans le département. La tranche d'âge des 65 ans et plus est également fortement impliquée dans l'accidentalité, avec près de 35 % des tués, ainsi que celle des 55/64 ans avec près de 22 % des tués.

L'automobile (VT-VU)¹ reste le mode de transport le plus impliqué dans l'accidentalité départementale, avec plus de 53 % des accidents corporels, suivis par les deux-roues motorisés avec 26 % des accidents.

En 2021, l'alcool est présent dans près de 16 % des accidents corporels et concerne 26 % des tués. Jusqu'en 2020, la tendance était à la baisse. Elle a connu un léger rebond sur cette année 2021.

En 2021, le nombre d'accidents corporels dont le conducteur est sous l'emprise de stupéfiants représente 8 % du nombre total de ces accidents. Ce nombre est en hausse de 4 % par rapport à 2019.

Page 3 **Contexte départemental**

Page 4 **Bilan 2021**

Page 5 **Les usagers**

Page 6 **Les modes de déplacements**

Répartition circonstancielle des accidents

Page 7 **Répartition spatiale des accidents**

Page 8 **Répartition temporelle des accidents**

Page 9 **Le département face au enjeux nationaux**

Page 10 **Carte des accidents mortels**

Ce document a été réalisé à partir des données des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) consolidés en septembre 2021. Le fichier national des accidents corporels de la circulation routière constitue la première source de données en accidentologie. Pour chaque accident corporel qui fait l'objet d'un procès verbal (PV), les forces de l'ordre établissent un BAAC qui recense les données les plus complètes possibles sur les caractéristiques de l'accident (localisation, date, heure, type de voie, véhicules, usagers impliqués, etc...).

Avertissement : en parallèle des données quantitatives, des pourcentages apparaissent. Ces taux ne sont pas forcément représentatifs, car s'appliquant à des faibles nombres.

Conception / Réalisation : ODSR des Deux-Sèvres

¹ VT : véhicule de tourisme, VU : véhicule utilitaire

Définitions

BAAC : Bulletin d'analyse des accidents corporels de la circulation.

Un accident corporel (mortel ou non mortel) de la circulation :

- implique au moins une victime
- implique au moins un véhicule
- survient sur la voie publique

Un accident implique des usagers parmi lesquels on distingue :

- les personnes indemnes (non décédées et ne nécessitant pas de soins médicaux)
- les victimes

Les victimes sont :

- les personnes tuées qui décèdent du fait de l'accident ou dans les trente jours qui suivent l'accident
- les personnes blessées hospitalisées +24h (BH)
- les personnes blessées hospitalisées -24h (BNH)

Gravité :

- G1 : Nombre d'accidents avec tué(s) ou BH, pour 100 accidents.
- G2 : Nombre d'accidents mortels, pour 100 accidents.
- G3 : Nombre de tués + BH, pour 100 accidents.
- G4 : Nombre de tués, pour 100 accidents.
- G5 : Nombre de tués + BH, pour 100 victimes.
- G6 : Nombre de tués, pour 100 victimes.

Coût de l'insécurité routière

Les coûts liés à l'insécurité routière sont intégrés dans l'évaluation socio-économique des infrastructures de transports. Ils correspondent à la somme de 3 éléments :

- une perte de production (fruit du potentiel du défunt et de son travail)
- un *pretium doloris* (perte affective pour ses proches)
- un *pretium vivendi* (« prix » de la vie de la victime)

D'après l'ONISR¹, les valeurs tutélaires de l'insécurité routière évoluent selon le PIB par habitant et sont actualisées chaque année. Pour 2021 :

- 3,575 millions d'€ pour une personne tuée,
- 446 887 € pour un blessé hospitalisé + de 24 h,
- 17 875 € pour un blessé léger,
- 5 482 € pour les dégâts matériels (accident matériel ou corporel).

Le coût total de l'insécurité routière serait de 37,9 Md€, soit 1,6 % du PIB.

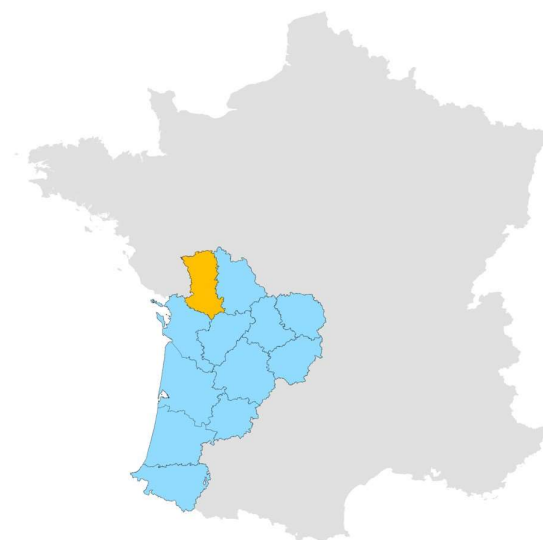
(Ces valeurs de référence et les méthodologies d'évaluation sont précisées par l'instruction du 16 juin 2014 relative à l'évaluation des projets de transport, et la note méthodologique du 1^{er} octobre 2014, conformément aux recommandations du rapport de la mission Quinet paru en 2013 sur l'évaluation socio-économique des investissements publics et inspiré d'un rapport de l'OCDE)

¹ Observatoire national interministériel de la sécurité routière



Contexte départemental

- 374 763 habitants (*Insee 2018*), soit 0,58 % de la population métropolitaine
- 6000 km², soit 0,9 % du territoire métropolitain
- 62 habitants au km²
- 14 000 km de réseau routier (chiffres 2017) détaillé comme suit :
 - ◆ routes communales : 9800 km
 - ◆ routes départementales : 4000 km
 - ◆ routes nationales : 108 km
 - ◆ autoroutes : 87 km





Bilan 2021

Accidentalité 2019/2021

Deux-Sèvres

- 217 (+1%) accidents corporels
- 23 (-38%) tués
- 281 (+14%) blessés dont 120 (-13%) hospitalisés

Nouvelle-Aquitaine

- 4 668 (-3,3 %) accidents corporels
- 347 (-3,9 %) tués
- 5 778 (-3,2 %) blessés dont 1 940 (-13,1 %) hospitalisés

France métropolitaine

- 53 540 (- 4,4 %) accidents corporels
- 2 944 (- 9,2 %) tués
- 239 986 (+ 0,4 %) blessés dont 15 944 (+ 6,6 %) hospitalisés

Récapitulatif des accidents sur les 5 dernières années

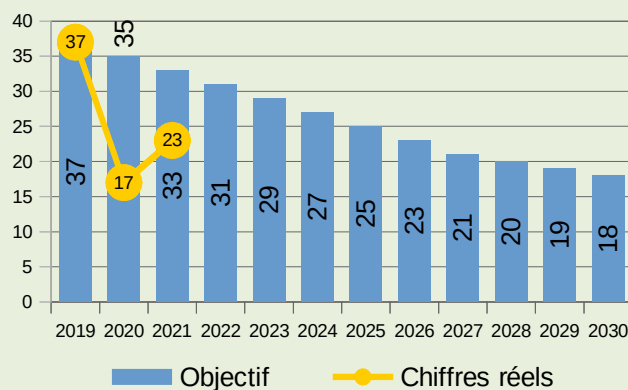
Années	Accidents corporels	Tués	BH	Total des blessés	Accidents mortels	Gravité*
2017	214	28	199	280	28	13,08
2018	190	26	120	223	23	13,68
2019	214	37	138	246	35	17,29
2020	162	17	83	196	17	10,49
2021	217	23	120	281	23	10,6

*Gravité : nombre de tués pour 100 accidents (formule : $\text{tués}/\text{accidents} \times 100$)

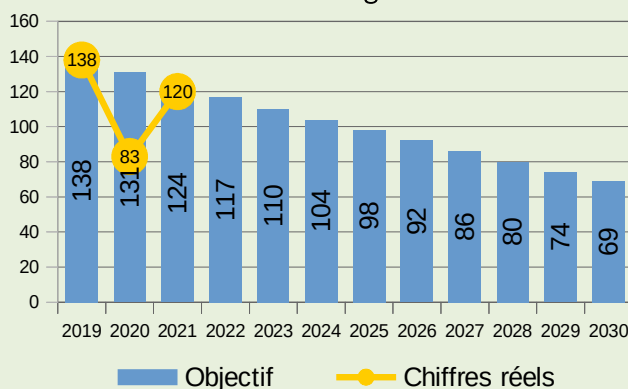
La France adhère aux objectifs européens de diviser par deux le nombre de tués et de blessés graves d'ici 2030 (en prenant comme année référence 2019, avant la pandémie).

Appliquée à l'échelle départementale, la projection ci-dessous permet de constater l'évolution de façon annuelle et linéaire.

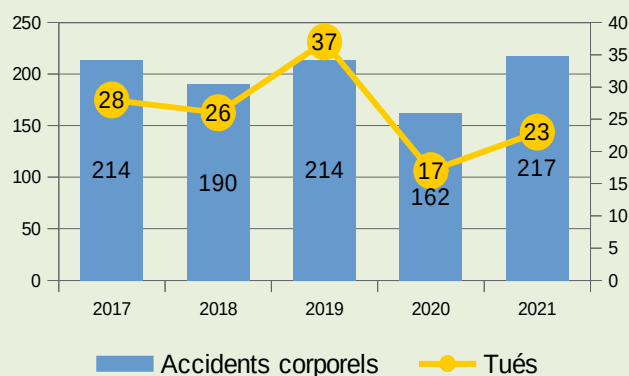
Objectif et évolution du nombre de tués



Objectif et évolution du nombre de blessés graves



Evolution des tués et des accidents sur les 5 dernières années

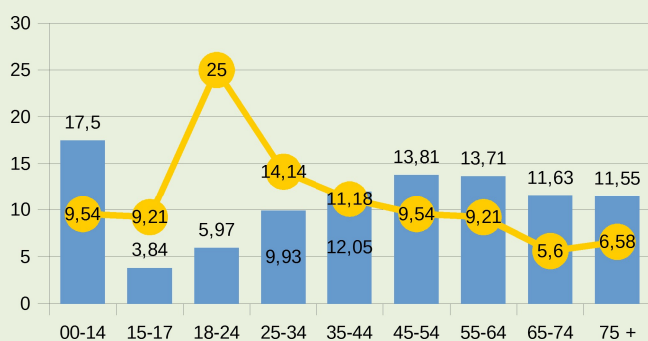


Les usagers

Rappel des chiffres

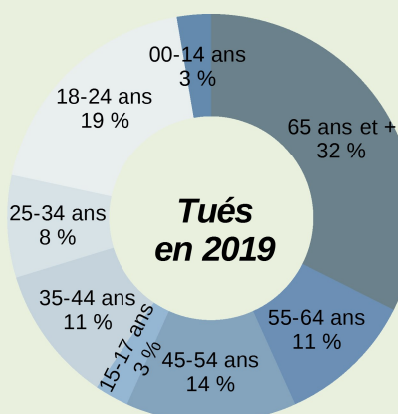
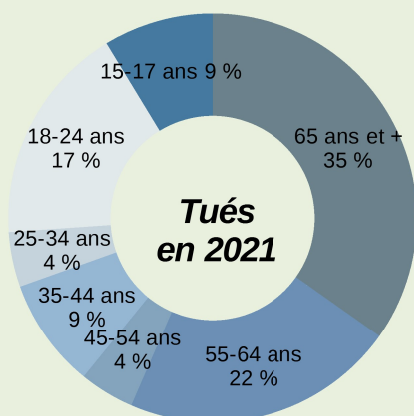
- 217 accidents dont 23 mortels
- 23 tués
- 281 blessés dont 120 hospitalisés

Répartition des victimes par tranches d'âges



— Classe d'âge/ population en % (© Insee 2018)

— Classe d'âge/ victimes en %



Répartition des tués par classes d'âges

La tranche d'âge 18/24 ans reste sur-représentée dans l'accidentalité locale malgré une baisse du nombre total de tués et de victimes par rapport à 2019.

Elle représente 5,97 % de la population deux-sévrienne (*Insee 2018*) pour 25 % des victimes sur l'année 2021.

En ce qui concerne la tranche d'âge des 65 ans et plus, elle reste fortement impliquée dans l'accidentalité locale. Malgré une baisse de plus de 33 % du nombre des tués en 2021 par rapport à l'année 2019, ils représentent près de 35 % des tués sur la période.

Classe d'âge	2019		2021	
	Tués	Victimes	Tués	Victimes
00-14	1	22	0	29
15-17	1	25	2	28
18-24	7	55	4	76
25-34	3	42	1	43
35-44	4	43	2	34
45-54	5	28	1	29
55-64	4	24	5	28
65 et +	12	44	8	37



Répartition par mode de déplacement

L'automobile (VT/VU) reste le mode de locomotion le plus accidentogène dans le département des Deux-Sèvres. Elle est impliquée dans plus de 53 % des accidents corporels pour l'année 2021. C'est toutefois une baisse de près de 34,5 % par rapport à l'année 2019. Ce type de transport a totalisé un peu plus de 43% des tués pour 2021. Cependant leur nombre est en baisse de 65 % par rapport à 2019.

Le nombre d'accidents corporels impliquant des 2 roues motorisés est de 26 % pour 2021. C'est une baisse 30 % par rapport à l'année 2019. Ce mode de transport totalise 17,4 % des tués.

Tués et victimes par mode de transports

Mode de déplacement	2019		2021	
	Tués	Victimes	Tués	Victimes
Piéton	3	29	3	26
Bicyclette	0	11	1	19
Bicyclette élec.	0	0	1	2
Cyclomoteur	2	47	1	41
Motocyclette	3	34	3	23
VT/VU	29	155	14	184
PL	0	4	0	1
autre	0	3	0	8

VT : véhicule de tourisme

VU : véhicule utilitaire

PL : poids-lourd

Cyclomoteur : deux roues < 50cm³

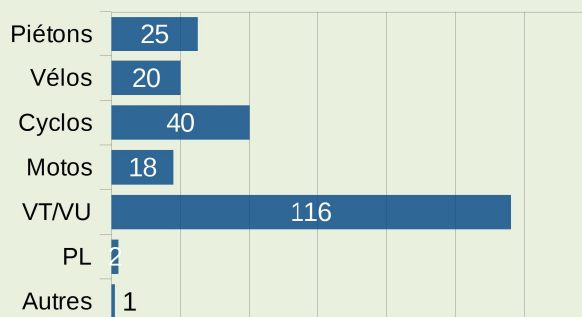
Motocyclette : deux roues ≥ 50 cm³

Les modes de déplacements

Répartition des tués par mode de transports (*comparaison avec 2019)

- 3 piétons (3*)
- 1 sur bicyclette (0*)
- 1 sur bicyclette électrique (0*)
- 1 sur cyclomoteur (2*)
- 3 sur motocyclette (3*)
- 14 à bord d'un véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire (VT) (29*)

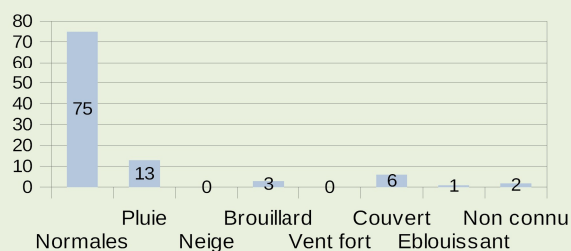
Accidents impliquant au moins un ...



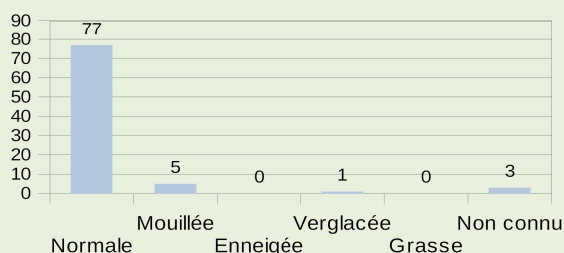
Un accident peut-être comptabilisé plus d'1 fois

Répartition circonstancielle des accidents

Conditions atmosphériques en %



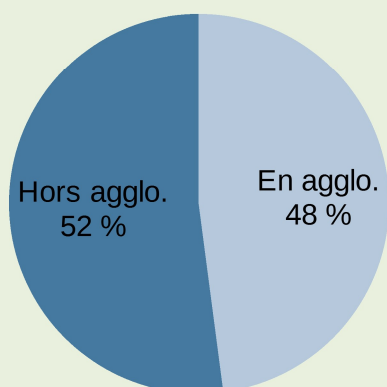
Etat de la surface en %



Répartition spatiale des accidents

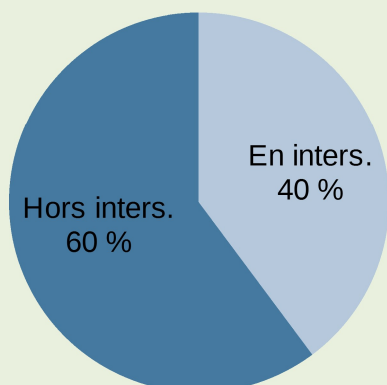
Année 2021	Hors agglomération	En agglomération
Nombre d'accidents	113	104
Nombre d'accidents mortels	18	5
Tués	18	5
Blessés	156	125
Blessés hospitalisés	77	43

Accidents corporels



Année 2021	Hors intersection	En intersection
Nombre d'accidents	130	86
Nombre d'accidents mortels	15	8
Tués	15	8
Blessés	166	114
Blessés hospitalisés	79	41

Accidents corporels

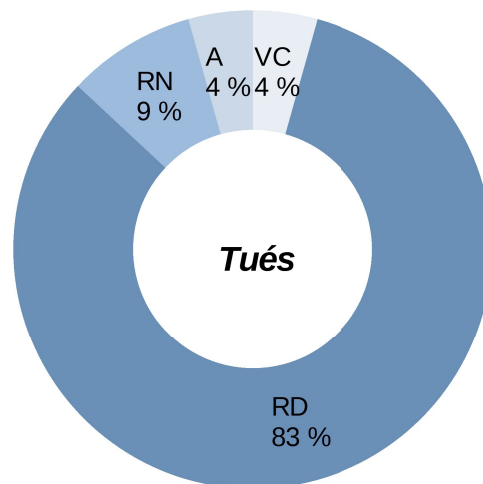


Répartition selon le réseau

En 2021, 62,2 % des accidents corporels ont eu lieu sur route départementale. Ce pourcentage reste constant. Le nombre de tués sur ce réseau a baissé de 29,6% par rapport à l'année 2019 (-8) et représente près de 83% des tués sur l'année 2021.

60% des accidents corporels ont eu lieu hors intersection, c'est une baisse de 8,5 % par rapport à 2019. Ces accidents ont provoqué la mort de 15 personnes soit un peu plus de 65 % des tués en 2021. Ce chiffre est en baisse de plus de 55 % par rapport à 2019.

52 % des accidents corporels ont eu lieu hors agglomération, leur nombre est resté constant par rapport à 2019. Ces accidents ont provoqué la mort de 18 personnes soit un peu plus de 78 % des tués en 2021. C'est en baisse de 33 % par rapport à 2019.



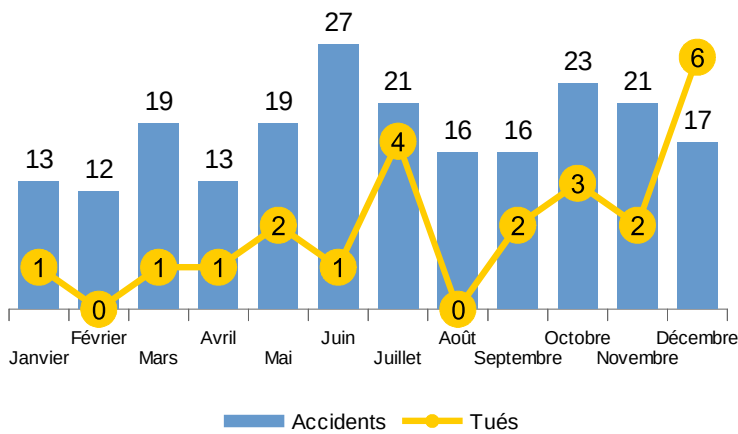
Années 2021	A	RN	RD	VC
Nombre d'accidents	5	10	135	67
Nombre d'accidents mortels	1	2	19	1
Tués	1	2	19	1
Blessés	4	16	181	80
Dont blessés hospitalisés	4	9	76	31

A : autoroute, RN : route nationale, RD : route départementale, VC : voie communale,



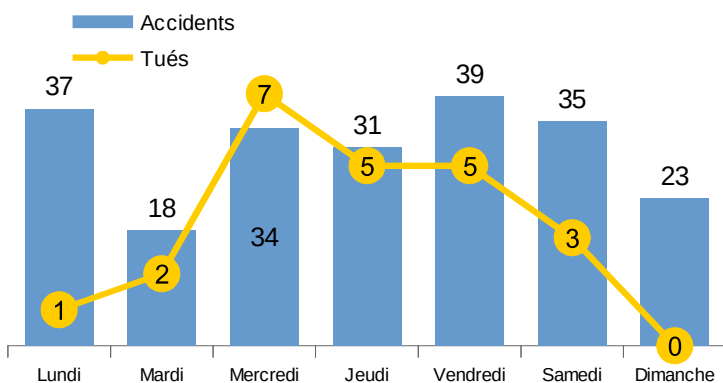
Répartition par mois

Durant cette année 2021, le mois de juin avec 12 % des accidents corporels a été le plus accidentogène. Les moins accidentogènes ont été les mois de janvier, février et mars. Le plus meurtrier est le mois de décembre avec 6 tués (26%).



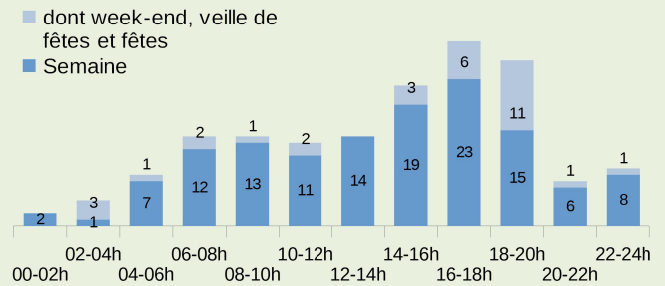
Répartition par jour

Avec 18 % des accidents corporels, le vendredi a été le jour de la semaine le plus accidentogène en 2021. Les jours les moins accidentogènes sont les mardis et dimanches avec 8 % et 11 % des accidents corporels.



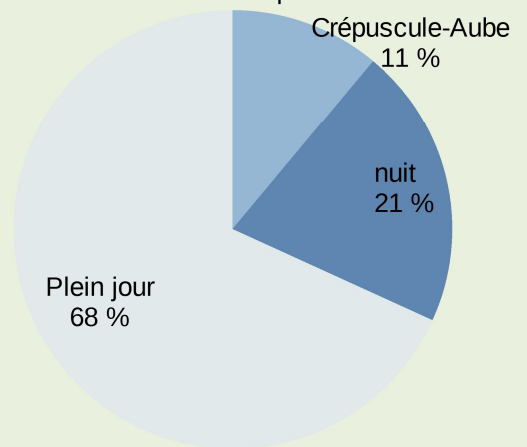
Répartition temporelle des accidents

Répartition par heures

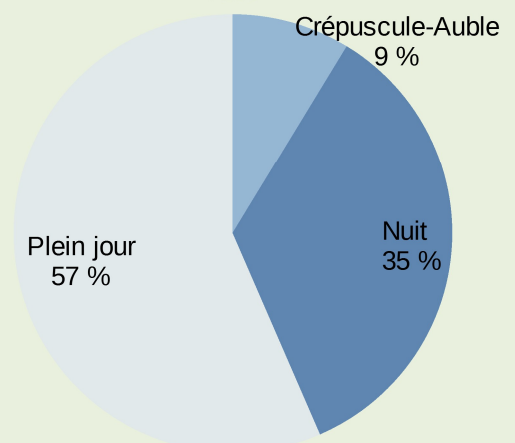


Les accidents demeurent plus fréquents en semaine, durant la journée et plutôt aux « heures de pointe » aux moments où le trafic est le plus dense.

Accidents corporels



Tués



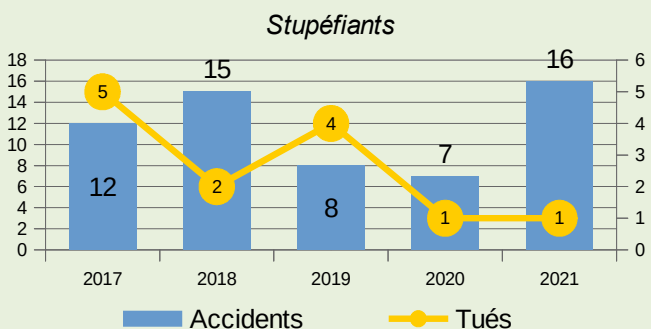
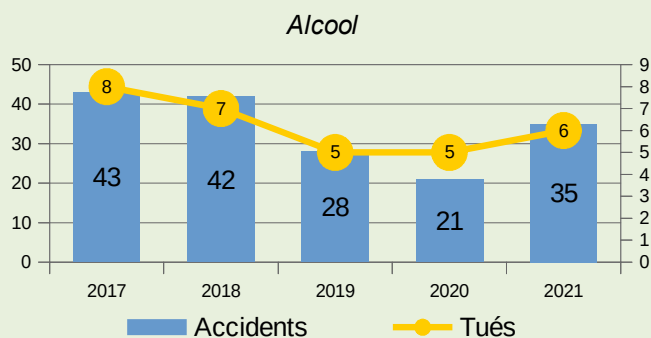
Le département face aux enjeux

- Alcool
- Stupéfiants
- Cyclomoteurs
- Motocyclettes
- Vitesse

Accidents impliquant au moins une alcoolémie

Année 2020	0,5<1*	1<2*	2<3*	>3*
Nbre d'accidents	3	20	8	2
Nbre d'accidents mortels	1	3	1	1
Tués	1	3	1	1
Blessés	5	27	15	1
Blessés hospitalisés	3	9	5	

*Grammes par litre de sang



L'alcool

L'alcool est présent dans 16 % des accidents corporels. 26 % des tués l'ont été dans un accident impliquant au moins un conducteur sous l'emprise de l'alcool. Il s'agit de la première hausse depuis 2016. 86 % des conducteurs ayant un test d'alcoolémie positif dans un accident corporel sont des hommes et 21,6 % ont 25 ans et moins.

Les stupéfiants

En 2021, il y a eu 14 accidents corporels impliquant au moins un conducteur sous l'emprise de stupéfiants, c'est deux fois plus qu'en 2019. 86 % de ces conducteurs sont des hommes et 43 % avaient moins de 25 ans.

Les cyclomoteurs (< 50 cm³)

Ils sont impliqués dans 18,4 % des accidents corporels en 2021. C'est une baisse de 15 % (-7) par rapport à l'année 2019. Près de 61 % des victimes ont moins de 18 ans.

Les motocyclettes (≥ 50 cm³)

Elles sont impliquées dans 8,7 % des accidents corporels en 2021. Malgré une baisse des accidents corporels impliquant une motocyclette (- 48,6 %), le nombre de tués (3) est resté constant par rapport à l'année 2019.

La vitesse

Il y a 31 radars fixes en service sur le département :

- 13 radars classiques dont 5 tourelles (1 sens de contrôle)
- 8 radars double-sens dont 5 tourelles.
- 4 radars discriminants (VL/PL)
- 1 radar vitesse moyenne
- 5 radars feu rouge

Infractions radars fixes :

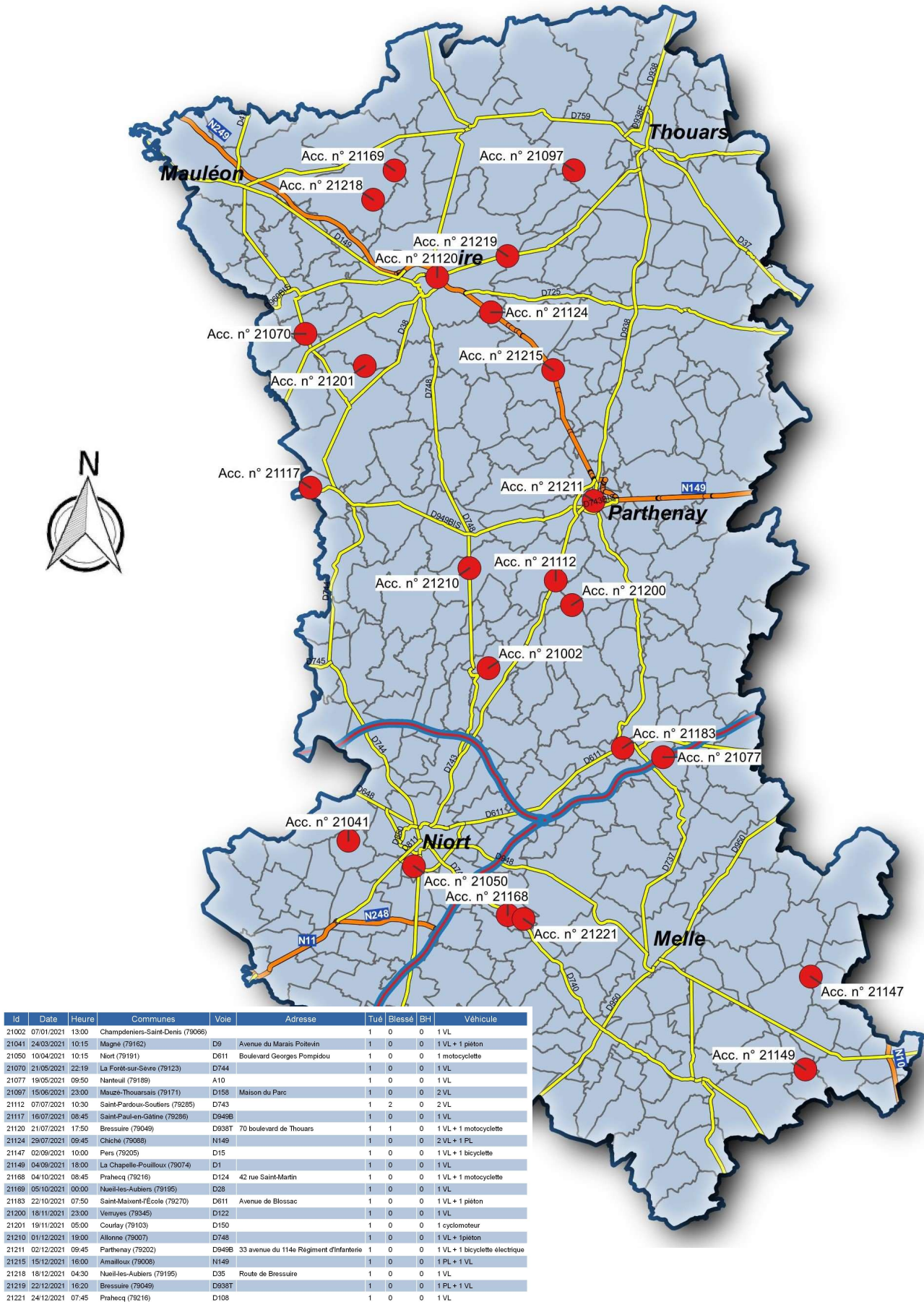
Le nombre d'infractions relevées sur les équipements fixes de contrôle de vitesse en 2021 est en baisse de 22,7 % par rapport à l'année 2019 et celles relevées sur feux rouges de 40 %.

Année	Total infra.	Entre 40/50 km/h	> à 50 km/h	Feu rouge
2019	137 313	284	215	2 971
2020	106 764	250	202	1 639
2021	106 056	206	174	1 766

Les radars mobiles externalisés (DEXTER) :

Les contrôles ont débuté le 16 août 2021. Il y a eu sur les derniers 6 mois de 2021, 8370 infractions constatées.

Carte des accidents mortels



Pour toutes demandes complémentaires adressez-vous à l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière
Direction départementale des Territoires – Service de la Transition Écologique, Réglementation, Sécurité – Sécurité routière et Gestion de crise,
39, avenue de Paris -BP 526 – 79000 Niort cedex

Contact : ddt-mcsrgc-sgc-odsr79@deux-sevres.gouv.fr